

La Gazette en Yvelines

YVELINES

Quand la police yvelinoise met en place son SAV

Faits divers page 10

Accompagnement, sécurité... On en sait plus sur les villages pour mineurs isolés

Dossier page 2

Les élus du conseil départemental des Yvelines ont voté à l'unanimité, lors de la séance du vendredi 7 mars, pour la création de plusieurs Villages d'accueil pour mineurs isolés étrangers au sein du département. Le premier verra le jour d'ici l'automne au niveau de l'ancien collège André Chénier, et accueillera 100 jeunes de moins de 18 ans dans des chalets modulaires avec des espaces pour les activités sportives culturelles ou d'apprentissage.



©AKA RENDER / IPHINGENIERIE / VOLUMEARCHITECTE



CONFLANS-SAINTE-HONORINE
Projet Carrefour-Nexity : le maire refuse le permis de construire

Actu page 4

AUBERGENVILLE
Le Pop'Up store attend ses entrepreneurs

Page 4

YVELINES
Le conseiller départemental Jean-François Raynal est décédé

Page 4

POISSY
Prolongement du tram T13 : quels travaux en mars ?

Page 8

VERNEUIL-SUR-SEINE
Fabien Aufrechter demande des comptes à Gérald Darmanin

Page 10

BASKET-BALL
Poissy cartonne face au leader de sa poule

Page 12

POISSY
« Sol Invictus », un spectacle de danse pas comme les autres

Page 14

VALLEE DE SEINE

The Sorority, un réseau d'entraide permanent

Actu page 6



Actu page 7

CHANTELOUP-LES-VIGNES
La future cité éducative inspire les Quartiers 2030



Actu page 8

VERNEUIL-SUR-SEINE
La chaufferie, premier acte de la rénovation des Briques Rouges



Vous êtes entrepreneur, commerçant, artisan
vous désirez passer votre publicité dans notre journal ?

► **Faites appel à nous !**

pub@lagazette-yvelines.fr

YVELINES

Accompagnement, sécurité... On en sait plus sur les villages pour mineurs isolés

■ MAXIME MOERLAND

C'est un sujet qui « fait couler pas mal d'encre... et de salive ». Pierre Bédier le sait bien : avec son projet de villages pour mineurs isolés étrangers, le Président du Département des Yvelines est sur un terrain glissant. Il n'y a qu'à voir la réaction des maires des communes concernées, à Mantes-la-Jolie et à Chapet, qui sont montés au créneau pour clamer leur indignation ces dernières semaines.

Mais avant d'aller plus loin, un peu de contexte. Début janvier, le conseil départemental a annoncé la construction prochaine de « villages » pour héberger les 1081 mineurs isolés étrangers situés sur le territoire yvelinois, dont la prise en charge relève des Départements, selon la décision de l'État. Des mineurs qui, à ce jour, séjournent dans des établissements de la protection de l'enfance, mais aussi dans des hôtels.

Chacun de ces « villages » permettra de loger jusqu'à 100 jeunes de moins de 18 ans, dans des chalets modulables qui seront accompagnés d'espaces sportifs, culturels et paysagers sécurisés. En parlant d'accompagnement, justement, les mineurs isolés étrangers seront encadrés par

de l'assemblée départementale du vendredi 7 mars. En effet, depuis fin 2022, le nombre de mineurs isolés étrangers a augmenté de 50 % sur le territoire yvelinois, tandis que la loi Taquet du 7 février 2022 ne permet plus le placement de ces jeunes dans des hôtels. Problème : dans l'organisation actuelle de l'hébergement dans les Yvelines, 552 d'entre eux se trouvent dans des structures hôtelières. « Ainsi, vous l'avez compris, la proposition est d'aménager des lieux d'accueil plus adaptés », ajoute Laurent Brosse.

Mise en service avant la fin de l'année

Si la création de ces villages se fera en plusieurs temps, le premier d'entre eux sortira très vite de terre, du côté de Mantes-la-Jolie. C'est l'ancien collège André Chénier qui a été choisi pour accueillir 100 mineurs isolés étrangers, d'ici l'automne de cette année 2025, moyennant un investissement total de 4,3 millions d'euros. 22 pavillons de 4 places y seront érigés, avec des locaux communs au rez-de-chaussée du collège, ainsi que 6 chambres pour les personnes à mobilité réduite. Un

pour en dénoncer la méthode, mais aussi le fond. « Personne ne m'a écrit pour me demander mon avis, s'est-il indigné à l'antenne. C'est dans un quartier qui est l'un des plus pauvres de France et des Yvelines, qu'on va mettre des mineurs isolés ? » Sans parler de la comparaison douteuse évoquée lors du conseil municipal du 10 février, quand l'édile considérait que cela « reviendrait à le mettre au milieu de la colline du crack à la porte de la Chapelle ».

« C'est une population qui ne pose aucun problème »

« C'est du délit de sale gueule, et rien d'autre » lui a rétorqué Pierre Bédier lors de l'assemblée départementale, avant de rappeler la présence, depuis des années, de 88 mineurs non accompagnés à Mantes-la-Jolie. « Monsieur le Préfet a d'ailleurs interrogé, à ma demande, les services de sécurité pour savoir si les mineurs non accompagnés étaient concernés par des procédures judiciaires. Le chiffre est effrayant : zéro ! C'est une population qui ne pose aucun problème, et qui est victime, pas coupable ».

Une réponse à l'amalgame qui est fait depuis des semaines, et qui s'est même immiscé dans le débat national, laissant entendre qu'une armée de délinquants allait déferler dans les communes concernées. « Il y a deux types de mineurs non accompagnés, a précisé Geoffroy Bax de Keating, Vice-Président du Département en charge de la Protection de l'enfance. Il y a ceux que nous avons, et il y a les filières de délinquance et d'immigration qui existent réellement. Nous, on ne les voit pas dans nos institutions. Les jeunes mineurs non accompagnés délinquants ne restent pas avec les éducateurs, ils font partie d'une filière de délinquance, ils sont envoyés à Porte de la Chapelle ou faire des cambriolages. Nous, ceux qu'on a dans nos institutions, ce sont des jeunes qui ont envie de s'en sortir, de bosser, ou qui sont en apprentissage ».

D'ailleurs, les villages pour mineurs isolés se doteront d'une offre de services pour favoriser l'insertion socio-

Les élus du conseil départemental des Yvelines ont voté à l'unanimité, lors de la séance du vendredi 7 mars, pour la création de plusieurs villages d'accueil pour mineurs isolés étrangers au sein du département. Le premier verra le jour d'ici l'automne au niveau de l'ancien collège André Chénier à Mantes-la-Jolie, et accueillera 100 jeunes de moins de 18 ans dans des chalets modulables avec des espaces pour les activités sportives culturelles ou d'apprentissage.



Le village de Mantes-la-Jolie accueillera ses premiers occupants dès cet été, avant une mise en service complète avant la fin de l'année.

professionnelle, avec un diagnostic d'employabilité et l'élaboration de projet professionnel, ou encore la levée des freins à l'insertion professionnelle et la mise en relation avec des organismes de formation et des entreprises.

« Une décision inacceptable »

Une autre voix dissonante s'est faite entendre du côté de Chapet, quand Benoît de Laurens, maire de la commune, dénonçait dans nos colonnes « une décision inacceptable, imposée avec brutalité », et s'inquiétait de ne pas être « en capacité d'assimiler ces 100 jeunes », qui représentent « quasiment l'équivalent de 10 % de [sa] population ».

« Il y a une autre commune dans les Yvelines où cela représente presque 10 % de la population, a glissé en réponse, sans la nommer, le Président du Département lors de la délibération de vendredi. C'est une commune de 4000 habitants dans laquelle il y a 300 mineurs non accompagnés, et personne n'en a jamais entendu parler ! Je peux vous garantir que ça me fait beaucoup rire quand on connaît la qualité reconnue de cette commune. Qu'on ne vienne pas créer des problèmes là où ils n'existent pas ».

En plus des « raisons humanitaires et de sécurité », Pierre Bédier voit en ces villages une « solution moins onéreuse »

que l'actuelle. En effet, les dépenses d'accueil et d'accompagnement des mineurs isolés étrangers ont été multipliées par 2,3 entre 2019 et 2024, tandis que l'État couvre seulement 5 jours de mise à l'abri. « Nous finançons des hôteliers pour des hôtels, dont je préfère ne pas utiliser de qualificatif, pour un coût annuel pour la place d'hébergement de 20000 euros par an. Un des objectifs de ces villages est de baisser sensiblement le coût, c'est-à-dire d'au moins 30 % ».

Le projet n'a rencontré aucune opposition lors de la délibération, si ce n'est une question, légitime, de Joséphine Kollmannsberger, Vice-Présidente en charge de la culture et du tourisme, qui s'est demandée si d'autres départements franciliens avaient pris des décisions similaires. C'est le cas du Val-d'Oise, qui avait envisagé une prise en charge de cent mineurs isolés étrangers par l'opérateur Promotel dans la commune de Baillet-en-France... avant de revoir sa copie face à l'opposition féroce de la Mairie et des habitants. « Le Département de Seine-Saint-Denis essaye de créer un village, mais c'est compliqué pour eux, dans la mesure où c'est un département très urbanisé, a ajouté le Président du Département des Yvelines. De toute façon, tous les Départements vont être amenés à trouver des solutions. Nous sommes dans l'anticipation ». À l'arrivée, l'assemblée départementale a voté, à l'unanimité, pour la création de ces villages. ■



Le projet n'a rencontré aucune opposition lors de l'assemblée départementale de vendredi dernier.

des éducateurs spécialisés, des éducateurs scolaires et des conseillers insertion jeunes, sans parler des équipes de santé.

« Nous connaissons aujourd'hui, dans le Département des Yvelines, un contexte de tension inédite sur les dispositifs d'accueil », a déclaré Laurent Brosse, conseiller départemental du canton de Conflans-Sainte-Honorine, lors

accompagnement au quotidien sera assuré par une équipe socio-éducative pluridisciplinaire, tandis qu'une présence permanente sera assurée par un gardien et des veilleurs de nuit.

Un projet qui est loin d'être du goût du maire mantais, Raphaël Cognet, qui s'est précipité sur le plateau de CNEWS suite à l'annonce du projet

LA GAZETTE YVELINES



DITES OUI

À UNE VIE MOINS CHÈRE



Toujours plus de prix et toujours le moins cher...



E.Leclerc  **MANTES-LA-VILLE**
RCS NANTERRE 880 892 518

87 Boulevard Roger Salengro - 78711 MANTES-LA-VILLE
Tél. : 01 34 97 33 60

HORAIRES D'OUVERTURE :

**Du lundi au jeudi de 8h30 à 20h30, le vendredi de 8h30 à 21h00
et le samedi de 8h30 à 20h30**

CONFLANS-SAINTE-HONORINE

Projet Carrefour-Nexity : le maire refuse le permis de construire

Le projet mené par Nexity en collaboration avec Carrefour, au niveau du supermarché de la place de la Liberté à Conflans-Sainte-Honorine, visait à transformer le parking actuel du supermarché en un immeuble de 250 appartements.

■ MAXIME MOERLAND

Le projet est décrié par de nombreux habitants, tandis que la municipalité temporisait en attendant d'en savoir plus. C'est après la réunion publique du 3 mars qu'elle a annoncé sa décision, par la voix du maire Laurent Brosse : ce dernier a annoncé avoir refusé le permis de construire déposé par Nexity le 31 décembre dernier, sur la parcelle Carrefour du quartier de Chennevières.

Le projet devait permettre à un ensemble résidentiel de 250 logements de sortir de terre en lieu et place du parking du Carrefour, accompagné de deux parkings souterrains. « Nous avons échangé à de nombreuses reprises avec Nexity qui a pris en compte une partie de nos remarques et a tenté d'adapter son projet, a déclaré Laurent Brosse (DVD) dans un communiqué. J'ai souhaité qu'une réunion publique avec les riverains se tienne afin de recueillir les impressions de chacun, et de prendre la bonne déci-

sion dans l'intérêt de tous. À l'issue des échanges avec les riverains qui se sont tenus le 3 mars, j'ai pris la décision de refuser le permis de construire à Nexity car, bien que respectueux du PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal), le projet ne répond pas à toutes les attentes que j'ai pour le quartier ». L'édile a en effet pointé du doigt « un nombre de places de stationnement trop faible », mais aussi « une hauteur de

constructions trop importante » et « un nombre de logements ne permettant pas une insertion harmonieuse au sein du quartier Chennevières ».

Ce projet s'inscrit dans le cadre plus large du réaménagement de la place de la Liberté, initié par la municipalité, pour redynamiser le quartier de Chennevières, simplifier sa circulation, favoriser les modes de déplacement doux, ou encore revaloriser le cadre paysager. Un réaménagement qui se retrouve amputé d'une enveloppe de près d'un million et demi d'euros suite à cette décision. « Nous allons donc travailler sur des moyens de financement différents pour offrir au quartier Chennevières la vraie place de vie que les habitants méritent », assure le maire. ■



Nexity peut désormais modifier son projet pour répondre aux objections soulevées, ou déposer un recours contre la décision auprès des autorités compétentes.

■ EN BREF

AUBERGENVILLE

Le Pop'Up store attend ses entrepreneurs

La Ville, en partenariat avec le réseau Initiative Seine Yvelines, a inauguré un Pop'Up store au niveau de la place de l'Église. Le but : attirer des entrepreneurs pour redynamiser le commerce en centre-ville.



La convention de partenariat pour le Pop'Up store entre le réseau Initiative Seine Yvelines et la Ville d'Aubergenville durera un an.

La redynamisation des centres-villes est un sujet qui anime bon nombre d'élus, qu'ils proviennent de petites, moyennes ou grandes communes. C'est pour cela qu'Aubergenville a accepté d'accueillir, au 9 place de l'Église, un Pop'Up Store. Ce dispositif permettra d'accueillir des commerces éphémères dans le local vacant de 57 m² pour une durée limitée, allant d'une semaine à trois mois.

L'inauguration s'est faite le 5 mars en compagnie de Patrick Robuchon président du réseau Initiative Seine Yvelines, instigateur de ce

dispositif, du maire Gilles Lécole assisté de ses conseillers municipaux Ali Hadik, Peggy François et Elodie Machado.

Appel à candidatures jusqu'au 30 mai

Les candidats ont jusqu'au 30 mai 2025 pour répondre à l'appel à candidatures. Pour cela, ils doivent contacter le Réseau Initiative Seine Yvelines pour un premier échange téléphonique ou par mail au 07.49.54.13.90 ou projet@initiative-seineyvelines.fr. ■

■ EN BREF

YVELINES

Le conseiller départemental Jean-François Raynal est décédé

Grande figure de Poissy, Jean-François Raynal est mort à l'âge de 70 ans des suites d'une longue maladie le 5 mars.

Sa disparition a provoqué une pluie d'hommages. Le 5 mars, l'ancien vice-président en charge

des transports et des mobilités au conseil départemental de 2015 à 2021 s'est éteint à l'âge de 70 ans

des suites d'une longue maladie. Le jour même, plusieurs de ses proches ont salué « un homme qui avait les Yvelines chevillées au corps » d'après la maire de Plaisir, Joséphine Kollmannsberger.

« Les Yvelines chevillées au corps »

Quant au député de la 12^{ème} circonscription, Karl Olive, il a salué « un homme de bien, un homme de partage, un humaniste toujours tourné vers les autres ». De son côté, la mairie de Poissy, Sandrine Berno dos Santos, retient « l'engagement d'un homme envers les Pisciais dans son parcours municipal notamment comme directeur de cabinet de Jacques Masdeu Arus (ancien maire de Poissy entre 1983 et 2008) ». Par ailleurs, Jean-François Raynal était engagé dans le monde associatif notamment au sein du Lions Club Poissy Doyen.

L'instance départementale a bien évidemment observé une minute de silence avant sa séance du 7 mars en guise de dernier au revoir. ■



Pierre Bédier, président du conseil départemental, a déclaré « être fier et heureux » d'avoir été son ami « pendant ce demi-siècle ».

VILLENES-SUR-SEINE

La résidence senior L'Aubrière placée en liquidation judiciaire

Le gestionnaire de résidence Heurus a été placé en liquidation judiciaire le 5 mars. La Ville est en train de s'activer afin de pouvoir placer la vingtaine de locataires.

Le tribunal de Nantes a ordonné le mercredi 5 mars 2025 la liquidation judiciaire d'Heurus, une décision impactante jusque dans les Yvelines. En effet, le gestionnaire de résidence senior possède un établissement à Villennes-sur-Seine, L'Aubrière, qui doit donc fermer ses portes le 31 mars. Consterné par le faible délai entre cette décision et la date de cessation d'activité annoncée, Jean-Pierre Laigneau, le maire de la commune, a tout de suite réagi : « C'est absolument inapproprié à l'enjeu humain du relogement express de 20 seniors et 20 actifs. »

Dans un communiqué de presse daté du 6 mars 2025, le groupe Heurus assure de sa volonté d'accompagner les résidents pour une transition sécurisée et sereine vers une nouvelle solution d'accueil avec des actions déjà lancées, notamment une équipe dédiée accompagnant

chaque résident dans ses démarches pour identifier la meilleure solution selon ses attentes. De son côté, Jean-Pierre Laigneau, et son adjointe aux Affaires sociales, Eva Seguy, se sont rendus le vendredi à L'Aubrière pour rassurer l'intégralité des résidents. « Nous avons déjà activé plusieurs leviers en contactant nos partenaires » a précisé l' élu. ■



Suite à la liquidation d'Heurus, la résidence senior L'Aubrière doit fermer ses portes le 31 mars.

AUBERGENVILLE

Postulez aux métiers de demain

Le Campus ICM d'Aubergenville accueille une nouvelle édition de la *Journée des métiers de demain*, le jeudi 3 avril prochain de 9 h à 17 h.

Exit l'Oxygène Factory : après avoir investi la commune des Mureaux pour ses premières éditions, la *Journée des métiers de demain* déménage à Aubergenville cette année. C'est le Camps ICM qui accueillera l'événement organisé par Seinergy Lab, pôle d'expérimentation collaborative, support d'innovation et de promotion des filières de l'énergie et des villes de demain.

Au programme, la découverte de métiers d'avenir, des rencontres avec des acteurs du secteur et de nombreuses opportunités de stages, d'emplois et de formations. « *Cet événement gratuit est dédié aux métiers de demain, essentiels à la transition durable de notre territoire*, précise Seinergy Lab. *Il s'agit d'une opportunité unique pour les élèves, étudiants, public en recherche d'emploi ou en reconversion professionnelle de découvrir des secteurs porteurs d'avenir tels que le BTP, l'énergie, la mobilité durable et l'industrie* ». Pour vous inscrire, rendez-vous sur le site seinergylib.fr. ■



■ EN IMAGE

ACHERES

Une RD fermée le temps d'une battue de sangliers

Certains automobilistes achérois ont dû revoir leur itinéraire quotidien, le mardi 4 mars dernier. La raison ? La fermeture de la route des loges, dans sa portion comprise entre la RD308 et l'entrée de la commune, en raison d'une battue de sangliers entre 8 h et 17 h. Ce qui a pu provoquer l'agacement de quelques habitants, dont une internaute lasse de voir « *des hommes qui portent des armes, au taux d'alcoolémie non vérifié, pour chasser des animaux dont ils interfèrent avec leur auto-régulation* ». De quoi déclencher des réponses plus ou moins bienveillantes, à base de « *Doucement Brigitte Bardot ça va bien se passer...* » ■

MANTES-LA-VILLE

Mantes Université : on connaît les dates des premiers ateliers participatifs

Les habitants du quartier ont rendez-vous les 3 et 22 avril, à l'ISTY pour des ateliers participatifs qui permettront de dessiner le projet Mantas-Université.

À la fin du mois de janvier, une soixantaine d'habitants du Mantois participaient au lancement de la concertation publique autour du projet Mantas Université, projet urbain intercommunal de 72 hectares visant à créer un nouveau cœur d'agglomération autour d'un pôle universitaire, des logements, des commerces et des équipements publics, à cheval sur les communes de Buchelay, Mantas-la-Jolie et Mantas-la-Ville.

Les riverains auront l'occasion d'apporter leur pierre à l'édifice à travers différents ateliers participatifs sur des sujets divers, allant des mobilités au cadre de vie en passant par les services à la population. Deux d'entre eux sont d'ores et déjà programmés les jeudi 3 et mardi 22 avril, à 19 h dans le hall de l'ISTY de Mantas-la-Ville. Pour en savoir plus sur le processus de concertation, rendez-vous sur le site de l'EPAMSA (epamsa.fr). ■

RENAULT CLIO FULL HYBRID E-TECH SANS RECHARGE

portes ouvertes 13-17 mars⁽¹⁾



full hybrid E-Tech

200€ à partir de /mois⁽²⁾

2 mois de loyer offerts⁽⁴⁾

LLD 37 mois, 1^{er} loyer 3 000€
3 ans de garantie, assistance 24/24
et entretien inclus pour 1€/mois⁽⁵⁾

Eco-G

160€ à partir de /mois⁽³⁾

2 mois de loyer offerts⁽⁴⁾

LLD 37 mois, 1^{er} loyer 2 500€
3 ans de garantie, assistance 24/24
et entretien inclus pour 1€/mois⁽⁵⁾

A 97g CO₂/km



modèle présenté : Renault clio esprit alpine full hybrid e-tech 145 avec option peinture métallisée **270€/mois⁽⁶⁾** 1^{er} loyer 3 000€, contrat sérénité Renault inclus pour 1€/mois⁽⁵⁾ (1) ouverture exceptionnelle le 16/03/25. (2) Clio evolution full hybrid e-tech 145 hors options. (3) Clio evolution eco-g 100 hors options. (4) locations longue durée, hors assurances facultatives, 37 mois/30 000 km max. sous réserve étude et acceptation diao, agissant sous marque Mobilize financial services, capital 415 100 500€ - siège social : 14 av. du pavé neuf 93168 noisy-le-grand cedex - siren 702 002 221 rcs bobigny, n° orias : 07 004 966 (www.orias.fr), restitution véhicule chez concessionnaire en fin contrat + paiement frais remise en état standard et km sup. (5) offre valable du 13 au 17/03/25. 3^e et 4^e loyers offerts si lld. (6) contrat sérénité Renault comprenant entretien + extension garantie constructeur et assistance selon conditions contractuelles, 37 mois/30 000 km (au 1^{er} des 2 termes atteint) inclus dans loyer pour 1€/mois. contrat lld peut être souscrit sans ce contrat. détail points de vente et renault.fr. offres à particuliers, non cumulables, valables dans réseau Renault participant pour toute commande Clio neuve hybride ou thermique, du 1^{er} au 31/03/25. consommations mixtes min/max (l/100 km) : 4,1/7. émissions co₂ min/max (g/km) : 95/121. *selon norme wltc.

Renault recommande Castrol

renault.fr

pensez à covoiturer #SeDéplacerMoinsPolluer

VALLEE DE SEINE

The Sorority, un réseau d'entraide permanent

En 2021, Priscilla Routier-Trillard lançait The Sorority, un système d'alerte et d'entraide entre femmes. Depuis, l'application enregistre plus de 270 000 utilisatrices et signe des partenariats avec des communes yvelinoises comme Verneuil-sur-Seine, Carrières-sous-Poissy ou Poissy.

■ AURELIEN BAYARD

D'après une étude d'impact commandée par l'application The Sorority en 2024, 79 % des femmes déclarent ne pas avoir obtenu d'aide alors que des témoins étaient présents autour. C'est pour notamment palier ce problème que Priscilla Routier-Trillard a créé cette application de système d'alerte et d'entraide en temps réel à destination de la gent féminine en 2021. « On a vraiment recréé toute la chaîne d'actions pour pouvoir assurer la sécurité de toute personne, à tout moment » se souvient la fondatrice. En effet, pour qu'une personne puisse obtenir le statut d'utilisatrice – et donc porter secours – il faut effectuer un selfie en temps réel, montrer sa pièce d'identité et obtenir l'accord de trois marraines pour valider complètement son profil. Un processus qui n'a pas rebuté plus de 270 000 personnes.

Afin d'augmenter son champ d'actions, l'ancienne responsable RCPD

s'attarde également à signer des conventions avec des institutions étatiques comme le ministère de l'Intérieur, la Gendarmerie nationale, la Police nationale et des communes. Verneuil-sur-Seine fut la première sur le territoire de GPSEO en février de l'année dernière, puis Mézières-sur-Seine et Carrières-sous-Poissy l'ont suivi. Prochainement, ce sera sa voisine pisciacaise qui s'ajoutera à cette liste. Les signatures ont déjà été apposées sur les documents officiels, il ne manque plus que la communication de la cité Saint Louis. « C'est un soutien symbolique, mais cela permet de faire bénéficier tout le public avec qui ils vont être en contact comme la police municipale et les responsables associatifs » explique Priscilla Routier-Trillard.

En plus d'être mise en sécurité, la personne peut aussi voir sur la carte les associations pouvant l'aider par la suite : « Elles sont représentées par des



« 80 % des personnes utilisatrices ont téléchargé The Sorority pour avoir un outil en cas de danger » indique sa fondatrice Priscilla Routier-Trillard.

maisons roses et nous indiquons toutes les informations utiles. » Grâce à ce partenariat, même des boulangeries, des restaurants ou des salons de coiffure peuvent s'indiquer comme « safe place ». « Cela leur permet d'avoir une mise en lumière avec un impact social » renchérit la fondatrice de The Sorority.

Par ailleurs, l'application est ouverte depuis un mois aux hommes. « On a eu énormément de demandes d'hommes qui subissent aussi des violences » explique-t-elle. Et cela permettait également de répondre aux problématiques de violences intrafamiliales. Priscilla Routier-Trillard a tout de même scindé les deux univers et « si une femme est en danger, elle doit

valider si la demande provient d'un homme ».

80 % des interventions sont pour des harcèlements de rue, 10 % pour des violences conjugales et le reste pour des syndromes post-traumatiques : « Cela prend de plus en plus de place. Un élément va redéclencher le trauma comme un bruit ou l'obscurité et la personne va avoir besoin de réconfort. »

69 % des personnes utilisatrices se sentent plus rassurées depuis qu'elles utilisent The Sorority. « Quand je suis dehors toute seule maintenant, je peux profiter pleinement de sortir en fait le soir ou même la journée » témoigne une utilisatrice sur la page Instagram de l'application. ■

■ EN BREF

BUCHELAY

La Ville inaugure son « banc rouge »

À l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, la Mairie de Buchelay a installé un banc rouge, symbole de la lutte contre les violences intra-familiales, sur la pelouse jouxtant l'hôtel de ville.

« Ces bancs rouges sont plus que de simples assises. Ils sont des lieux de mémoire, de soutien et de sensibilisation ». Le maire de Buchelay, Stéphane Tremblay, et l'adjointe aux affaires sociales Zakia Smaïl ont inauguré le banc rouge de la commune le vendredi 7 mars dernier, à la veille de la Journée internationale des droits des femmes.

Au-delà de sensibiliser les habitants sur les violences faites aux femmes, ce nouvel équipement se dote d'une plaque énumérant les numéros d'urgence à connaître pour les victimes ou témoins de telles violences. « Ils nous rappellent que les violences conjugales sont une réalité qui touche toutes les couches de notre société, a ajouté l'édile. Ils sont un appel à l'action, un cri de ralliement pour que chaque femme se sente entendue, soutenue et protégée ». ■

■ INDISCRETS

« Le stress de la fonction de maire et toutes les énormes responsabilités qui y sont liées ont eu raison de ma santé physique et morale ». C'est avec la voix emplie d'émotion que la maire de Jouy-en-Josas, Marie-Hélène Aubert, a annoncé sa décision de mettre un terme à son mandat, dans une vidéo publiée le 5 mars sur les réseaux sociaux.

Une démission surtout motivée par des problèmes de santé, et encouragée par son médecin et ses proches... mais aussi par le climat politique ambiant. Celle qui reste conseillère départementale dénonce en effet une « violence insidieuse » et un « harcèlement moral et administratif initié par une partie de l'opposition et malheureusement aussi quelques citoyens ». Un conseil municipal extraordinaire a été convoqué ce mercredi 12 mars pour procéder à l'élection d'un nouveau maire. ■

Ils ont encore pété un câble. Alors qu'elle venait tout juste d'être réparée, l'armoire fibre optique de la place du 14 juillet, à Achères, a une nouvelle fois été incendiée dans la nuit du 1^{er} au 2 mars dernier. Le deuxième sinistre en moins d'un mois, ce qui a une nouvelle fois privé d'internet plusieurs centaines d'abonnés. Fort heureusement, l'armoire a été rapidement remplacée. Mais les habitants réclament désormais une meilleure sécurisation de l'équipement afin d'éviter une récurrence. ■

Ça a chauffé, lors du dernier conseil municipal de Magnanville. Au menu de la séance du 3 mars, le Débat d'orientation budgétaire (DOB) durant lequel ont été annoncés une hausse du taux d'épargne 2024 ou encore la continuité des investissements structurants pour la commune. C'est toutefois dans une ambiance délétère que celui-ci s'est déroulé, avec une suspension des débats suite à des « prises de paroles virulentes », selon la Mairie, « de la part d'un membre du groupe d'opposition Collectif Magnanville ». « J'ai pris l'initiative de faire raccompagner une élue du conseil municipal par la police municipale car elle craignait que les invectives continuent à l'extérieur de la mairie », a déclaré Michel Lebouc sur les réseaux sociaux de la municipalité. De quoi provoquer l'indignation de Dylan Guelton, principal opposant au maire et membre de Collectif Magnanville. « Que M. le maire se permette ce genre de commentaires sur sa page Facebook est déjà choquant, mais une publication avec de telles insinuations sur la page officielle de la commune est une honte. Ce n'est finalement pas vraiment étonnant, la fin du mandat approche, toutes les stratégies sont bonnes pour dénigrer ceux qui s'opposent... » ■

■ EN BREF

YVELINES

Baromètre vélo : que pensez-vous des aménagements cyclables dans votre ville ?

Jusqu'au 2 juin, la Fédération française des Usagers et des Usagères de la Bicyclette recueille votre avis sur les aménagements cyclables de votre commune, dans le cadre de son Baromètre vélo.

Ce n'est ni plus ni moins que la plus grande enquête citoyenne sur le vélo dans le monde : le Baromètre vélo, lancé en 2017, permet d'évaluer le ressenti des usagères et des usagers sur les conditions de circulation à deux roues dans leur commune. Réalisée par la Fédération française des Usagères et Usagers de la Bicyclette (FUB), qui rassemble plus de 550 associations pro-vélo du pays, cette enquête est ouverte jusqu'au 2 juin, veille de la Journée mondiale du vélo.

Enquête ouverte jusqu'au 2 juin

En répondant en quelques minutes sur www.barometre-velo.fr/go.php, vous pourrez alors donner votre avis et votre ressenti d'usager sur les aménagements cyclables de votre

commune, et ainsi contribuer à leur amélioration, tout en aidant à orienter les politiques locales en faveur du vélo. D'ailleurs, pour les Mantaïses et Mantaïs souhaitant en savoir plus, le Collectif Vélo du Mantois sera sur le marché de Mantes-la-Jolie le samedi 5 avril, de 9h à 13h, afin de répondre à vos questions et de vous aider à répondre à l'enquête. ■



Lors de sa dernière édition, le Baromètre vélo a recensé 275 000 réponses sur pas moins de 1 625 communes.

CHANTELOUP-LES-VIGNES

« Un modèle mais pas un exemple » : la future cité éducative inspire les Quartiers 2030

Lancé en septembre 2023, le programme Quartiers 2030 doit voir dix QPV remodelés. Si Chanteloup-les-Vignes n'a pas été retenue, sa future cité éducative Simone Veil doit servir de source d'inspiration aux architectes de ce programme, qui l'ont visitée le 5 mars.

■ AURELIEN BAYARD

Il y a un an et demi, Emmanuel Macron lançait le programme Quartiers 2030 à la cité de la Busserine à Marseille. Le but : donner « un nouvel élan » à 10 « quartiers politiques de la ville » situés dans toute la France. « Chacun de nous doit avoir dans son environnement quotidien une part de beauté qui ne doit pas être exclusif à quelques-uns » précise même le président de la République. Une grande consultation internationale d'architecture, d'urbanisme et de paysage a

alors eu lieu durant neuf mois pour aboutir le 4 mars à la sélection de 30 équipes d'architectes. Et pour chacun des quartiers, trois d'entre elles se disputeront le Graal. Cependant, celles-ci ne partiront pas d'une page blanche pour les réimaginer.

Le lendemain, plusieurs visites étaient donc au programme en Île-de-France, dont Chanteloup-les-Vignes. La commune dirigée par Catherine Arenou attend de

piéd ferme que sa cité éducative Simone Veil sorte enfin de terre en 2027. Cet espace de 4 300 m² de surface utile sera notamment composé d'un collège, d'une école primaire et élémentaire ainsi que d'une ludothèque, ce qui ressemble beaucoup au projet du quartier des Templiers à Coulommiers. En effet, deux écoles doivent se regrouper et une offre petite enfance doit s'y greffer pour fonder un nouveau pôle éducatif. « Comment est-ce qu'on fait vivre des établissements scolaires et des espaces d'accueil périscolaire ensemble ? » interroge Julien Moulard, directeur général adjoint du Groupement d'intérêt public Europe des projets architecturaux et urbains (GIP EPAU). Et surtout, comment on s'assure que cela soit pérenne dans le temps ? »

Miser sur la co-construction

Toutefois, la déambulation autour du chantier sert aussi de mise en garde. « Chanteloup peut servir de modèle mais pas d'exemple, car chaque quartier a son histoire et son mode de fonctionnement » prévient

la maire, qui rappelle un élément important : la co-construction. « Il a fallu trois mois pour apaiser le dialogue lorsque nous avons évoqué les salles mutualisées » se remémore l'édile. Et surtout, celle-ci doit être permanente puisque ce qui était vrai il y a 10 ans – date du lancement des travaux – ne l'est plus forcément. Ou alors, d'autres sujets viennent s'ajouter comme « la santé mentale ou l'inclusion du numérique » énumère Catherine Arenou. Par ailleurs, elle insiste également sur le profil des professeurs et des directeurs : « Ils doivent vouloir faire partie du label Cités Éducatives. »

Dernière étape de la visite, la cité Champeau. Premices de la cité Simone Veil, elle sert actuellement de vitrine pour le futur. À l'intérieur, les architectes ont pu constater comment rendre une salle de 75 m² modulable pour des activités scolaires ou périscolaires. Mobilier flexible, rideaux pour scinder les espaces, « même si finalement ils sont toujours ouverts » s'amuse Gregory Badoche, directeur de l'enfance et de l'éducation au sein de la Mairie. Rendez-vous donc dans plusieurs années pour assister à la transformation du quartier Templiers et ses inspirations chantelouvaies. ■



« Il faut demander aux gens ce qu'ils veulent » prévient Catherine Arenou, la maire de Chanteloup-les-Vignes.

■ EN BREF

YVELINES

Laëticia Cesari-Giordani nommée Sous-préfète de Saint-Germain-en-Laye

La secrétaire générale de la préfecture du Val-d'Oise et sous-préfète de l'arrondissement de Pontoise remplace Jéhan-Éric Winckler, qui occupait le poste depuis plus de 4 ans.

L'annonce a été faite par la Préfecture des Yvelines : par décret du Président de la République, en date du 06 mars 2025, Laëticia Cesari-Giordani, auparavant secrétaire générale de la préfecture du Val-d'Oise et sous-préfète de l'arrondissement de Pontoise, est nommée sous-préfète de Saint-Germain-en-Laye. Elle prend ainsi la place de Jéhan-Éric Winckler, qui est devenu préfet délégué en charge de la problématique des inondations au sein de la région Auvergne-Rhône-Alpes (voir notre édition du 8 janvier 2025). Laëticia Cesari-Giordani a occupé de nombreuses fonctions, dont celles de directrice de cabinet de la préfète de l'Eure, de secrétaire générale de la préfecture de la Mayenne puis de celle du Cantal, ou de conseillère budgétaire au cabinet de la ministre de la Cohésion des territoires. ■

ÉDITION 2025

LE PRIX DE L'ENTREPRENEUR
GRAND PARIS SEINE & OISE

DÉCOUVREZ LES FINALISTES
ET VOTEZ POUR LE PRIX DU PUBLIC
SUR GPSEO.FR

VERNEUIL-SUR-SEINE

« Un hiver mais pas plus » : la chaufferie, premier acte de la rénovation des Briques Rouges

Les deux tiers des équipements de chauffage de la résidence La Garenne l'Étang étaient défectueux avant les travaux à l'été 2024. 6 mois plus tard, les résidents peuvent profiter de systèmes flambant neufs, avec un véritable impact sur leur facture d'énergie.

■ AURELIEN BAYARD

Quand on parle de rénovation dans le quartier des Briques rouges, tout prend de l'ampleur. Commençons par les aides conjointes de l'État, de la Région, de l'Agence nationale de l'Habitat, de la Ville et même du bailleur 1001Vies Habitats, un dispositif quasi-unique en France avoisinant les 60 millions d'euros. Ensuite les travaux en eux-mêmes, avec notamment un ravalement de façade XXL et le changement de système de chauffage, à commencer par celui de la résidence de la Garenne l'Étang. « On a refait une petite ville » explique Pierre Monteiro, chef de projet fluide chez Senova.

En effet, 22 bâtiments composent cette résidence qui compte 783 logements abritant 3500 personnes. « Pour donner un ordre d'idée, nous avons installé 11 MW de puissance, sachant que pour une résidence lambda d'une centaine de logements, c'est environ 0,3W » détaille le chef de projet.

C'était important de commencer par là puisque les deux tiers des équipements composant les huit chaufferies et les 13 sous-stations étaient hors d'usage : « Ils n'allaient pas passer un hiver de plus. »

Senova a dû faire face à quelques difficultés comme des tuyaux pas toujours au bon endroit malgré les plans ou la préservation des arbres. « Malgré les tranchées, il y a eu des abattages vraiment minimes », explique un propriétaire du quartier

des Briques Rouges, tout en rappelant que les Vernoliennes et Vernoliens sont capables de se mobiliser sur ce sujet (i.e l'affaire des Bois de Verneuil).

« Tout le monde a fait son maximum, renchérit Pierre Monteiro, par exemple Engie s'était engagé à intervenir en moins de 12h en cas de problème. » Après six mois de travaux, les résultats se voient déjà sur la facture de chauffage. Lors de la saison de chauffe (octobre jusqu'à avril) de 2023, le montant était de 490 000 euros alors qu'il est descendu à 240 000 euros cette année. D'autres défis restent à relever pour Senova : réaliser la même chose pour les trois résidences, à savoir le Parc noir, les Pâtures et le Manoir. ■



« c'est impressionnant car à avant c'était un joyeux bordel » s'est exclamé Fabien Aufrechter lors de la visite d'une chaufferie de la résidence La Garenne l'Étang.

EN BREF

VERNEUIL-SUR-SEINE

Écoles, aires de jeux... La Ville teste des « espaces sans-tabac »

Lors du conseil municipal du 4 mars, les élus de Verneuil-sur-Seine ont voté à l'unanimité pour la mise en place d'arrêtés d'interdiction de fumer, qui seront prochainement instaurés aux abords des établissements scolaires publics et des aires de jeux pour enfants.



Cette mesure a été mise en place en coordination avec le comité départemental de la Ligue contre le cancer.

« L'idée est d'aboutir à faire de Verneuil une ville santé contre le cancer ». L'adjointe déléguée à la Famille, aux Affaires scolaires et à la petite enfance de la Mairie de Verneuil-sur-Seine, Carole Godard, a présenté de nouvelles mesures pour lutter contre le tabagisme lors de la séance municipale du mardi 4 mars. Des « espaces sans tabac » vont en effet être mis en place au sein de la commune, notamment aux abords des établissements scolaires publics et des aires de jeux pour enfants, via des arrêtés d'interdiction de fumer. Une mesure votée à l'unanimité par les élus du conseil

municipal. « Le label Espace sans tabac est un instrument d'action pour participer à cette lutte contre le tabac en visant les objectifs suivants : dénormaliser le tabagisme, protéger les jeunes de l'initiation au tabagisme, encourager l'arrêt du tabac et préserver l'environnement, a déclaré Carole Godard. La mise en place de ces espaces est un premier pas vers d'autres actions de prévention menées avec la Ligue contre le cancer, comme des ateliers ». Cette mesure est en effet accompagnée de la signature d'une convention de partenariat avec le comité des Yvelines de la Ligue contre le cancer. ■

EN BREF

POISSY

Prolongement du tram T13 : quels travaux en mars ?

De nombreux travaux sont menés ce mois-ci dans le centre-ville et le quartier Saint-Exupéry de Poissy, afin de permettre le prolongement du tramway T13 jusqu'à Achères.

À ceux qui en ont déjà marre des déviations, des bruits de marteaux-piqueurs et des ballets de pelles mécaniques : désolé, mais il va falloir prendre votre mal en patience. Des travaux auront lieu jusqu'en 2028 pour la mise en place du

prolongement du tramway T13 de Saint-Germain-en-Laye à Achères, en passant par Poissy.

Ce mois-ci, dans le centre-ville de la cité Saint-Louis, les travaux de préparation du terrain pour l'ins-

tallation des rails continuent sur la rue de La Bruyère. D'autre part, les travaux concessionnaires menés par la communauté urbaine GP-SEO se poursuivent sur le boulevard Gambetta. D'ailleurs, les deux bâtiments situés entre l'avenue du Maréchal Foch et le boulevard Devaux seront démolis sur les trois dernières semaines de mars. « Ces zones deviendront des zones de stockage durant les travaux permettant de limiter les transports de matériel en camion » précise Île-de-France Mobilités.

Dans le quartier Saint-Exupéry de Poissy, la préparation du terrain continue afin de créer un mur de soutènement, à cet effet une piste de chantier a été créée permettant de faire passer les camions sur une route différente de celle utilisée par les voitures. Plus loin en forêt, les travaux de réaménagement du pont de l'ancienne grande ceinture ferroviaire (appelé le « Saut-de-Mouton ») ont démarré. Cet ouvrage permettra au Tram T13 d'enjamber le réseau ferré national. ■

POISSY

Accueillez un arbre chez vous

Les inscriptions aux sessions annuelles de l'opération « Aux arbres citoyens », qui propose d'offrir un arbre aux Pisciacais volontaires disposant d'un terrain adapté, ont lieu du 1^{er} mars au 30 avril.

Au mois de décembre 2020, la Ville de Poissy lançait « Aux arbres citoyens ». Ce dispositif permet à tout habitant disposant d'un terrain adapté de se voir offrir un arbre, afin de favoriser la biodiversité sur le domaine privé et accompagner le développement du patrimoine arboré.

Les inscriptions aux sessions annuelles ont ouvert le 1^{er} mars dernier, et le resteront jusqu'au 30 avril. Les Pisciacais volontaires et disposant d'une parcelle (les locataires doivent obtenir l'accord du propriétaire) doivent déposer un dossier d'inscription auprès de la collectivité. « Les personnes retenues (le nombre d'arbres étant limité, un tirage au sort départagera les candidats) reçoivent dès lors une visite de représentants de la Mairie pour étudier la faisabilité technique de la plantation sur le terrain, pré-

cise la municipalité. Le particulier s'engage à creuser une fosse, planter l'essence fournie et l'entretenir en ayant recours à des méthodes de gestion écologiques. La Ville fournit l'arbre, le compost et le tuteur pour permettre une plantation pendant la période recommandée par les professionnels ». ■



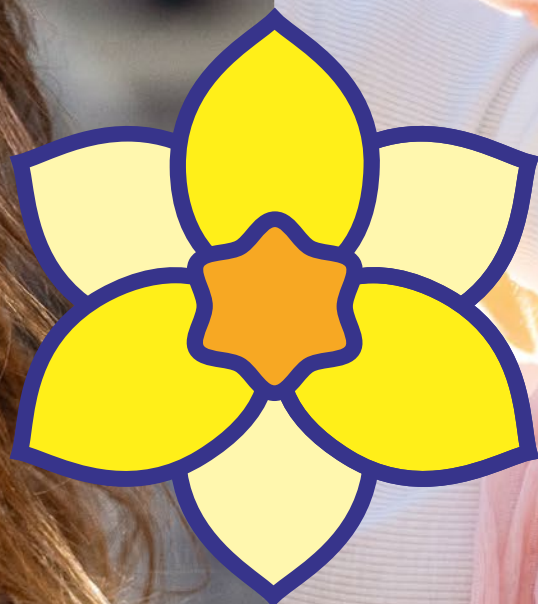
Des contrôles seront réalisés en présence du bénéficiaire pour s'assurer de la bonne croissance de l'arbre.



Pour retrouver les plans des travaux, vous pouvez vous rendre sur www.iledefrance-mobilites.fr/le-reseau/projets/tram-t13-prolongement.

**QUAND SILVIA
CHERCHE UN
TRAITEMENT...**

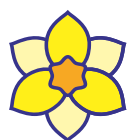
MARS 2025



**POUR ACCÉLÉRER LA RECHERCHE
CONTRE LE CANCER
FAITES UN DON**

**...C'EST EMMA
QUI REPREND
ESPOIR**

**institut
Curie**



**UNE JONQUILLE
contre Le cancer .FR**

TRUFFAUT

SwissLife

ma santé
Facile

BIODERMA

OFIR

CANAL+

france.tv

PUBLIC
SENAT

bien-être
& santé

FEMMES

NOTRE
TEMPS

TEMPS
santé

L'EXPRESS

RMC
BFM

RTL

5

PHOTO : JULIE CHERKI - CONCEPTION : AGENCE BASTILLE

FAITES UN DON



FAITS DIVERS SÉCURITÉ

■ AURELIEN BAYARD

« Bonjour, c'est la Police, est-ce que vous avez trente secondes à m'accorder ? » Habituellement, c'est l'inverse, ce sont les contribuables qui font appel au 17 Police Secours. Mais là, le centre d'information et de commandement (CIC) des Yvelines – qui gère ce numéro disponible 7 jours sur 7, 24h sur 24 – a décidé d'innover. 927 Yvelinois ont donc eu le droit à ce coup de fil qui a « agréablement surpris » concède Nicolas de Leffe, le chef d'état-major de la direction interdépartementale de la police nationale du 78. « La question sous-jacente était : sommes-nous au rendez-vous ? » se remémore le directeur de la police des Yvelines Olivier Dimpre. Et pour y répondre, 20 000 appels mensuels s'offraient à lui.

Un premier tri de 3 000 numéros pris « au hasard » a d'abord été effectué. Puis, quatre fonctionnaires, à raison d'une semaine par mois, durant quatre mois (entre novembre 2024 et février 2025) se sont attelés

YVELINES Quand la police yvelinoise met en place son SAV

Entre novembre 2024 et février 2025, le centre d'information et de commandement des Yvelines – qui gère le numéro 17 Police Secours – rappelle les personnes qui ont fait appel à ce numéro dans le but de recueillir leurs avis.



80 % des appels passés au 17 Police Secours concernent des renseignements et sont donc injustifiés.

à la tâche. Si un tiers seulement a répondu, c'est parce qu'un 08 s'affichait sur l'écran des téléphones portables. « Les gens pensaient donc au démarrage téléphonique et ne voulaient pas répondre » explique le major François Bersani, chef par intérim du CIC, qui s'est également astreint à cette tâche. Les « heureux élus » ont alors eu le droit à cinq questions notées sur 5 portant sur : le temps d'attente,

le niveau de qualité de l'opérateur, le temps consacré, la solution apportée et l'appel dans sa globalité.

Lors du premier mois, le taux de satisfaction a atteint 85 % pour ensuite grimper au fil du temps. « Si on globalise, les 15 % restants représentent tout de même 3 000 personnes, ce qui n'est pas rien » rétorque le major. Parmi les motifs d'insatisfaction fréquents...

avec une convocation devant le juge le... 4 février 2026 : un délai « inacceptable » pour le maire de Verneuil-sur-Seine, Fabien Aufrechter. Il a alors envoyé une missive à l'actuel ministre de la Justice, Gérald Darmanin.

Un délai « inacceptable »

« Les deux agents de la Police Municipale restent sous le choc face au déferlement de violence auquel ils ont dû faire face » rappelle l'édile dans son courrier, qui avance que, face à une situation de cette « gravité », la réponse de la Justice se doit d'être rapide. L'élue déplore de voir « l'homme ayant blessé deux agents » resté libre, une situation incompréhensible pour les habitants de sa commune : « Monsieur le Garde des Sceaux, je me dois d'assurer la sécurité de mes administrés mais il ne peut y avoir de sécurité pour les Verneuliens si la réponse judiciaire tarde comme dans ce cas précis. Ainsi, je vous demande de tout faire pour que ce type de situations ne se reproduise plus. » ■

les pharmacies de garde – « 8 fois sur 10 » précise Nicolas de Leffe – un processus très contraignant dans le but d'éviter toute attaque et qui n'est même pas du ressort des forces de l'ordre. En effet, il faut venir dans un commissariat avec une ordonnance du jour muni de sa carte d'identité. Puis l'officier appelle le pharmacien qui va enfin dans son officine. Et dans un extrait diffusé lors de notre venue, nous pouvions entendre une maman avec un enfant en bas âge sortant de l'hôpital tard dans la nuit qui ne pouvait pas se déplacer facilement.

Le temps d'attente fait aussi partie des axes d'amélioration. Il est de 27 secondes actuellement et la Police a remarqué qu'au bout de 15 les gens abandonnaient. Résultat : 12 % des appels trouvent lettre morte. Par ailleurs, le chef par intérim du CIC a réécouté les 230 conversations avec un item noté 3 ou en dessous. 15 policiers ont été reçus pour un léger rappel aux bonnes pratiques. « Nous devons prendre en compte la dimension psychologique » avance Olivier Dimpre durant l'écoute d'un extrait où la personne remercie l'opératrice « d'avoir su le calmer » et ainsi éviter de « faire une bêtise ». Une prochaine salve aura lieu début mai. L'occasion de constater ou non une saisonnalité mais surtout pour s'attaquer aux rodéos urbains. ■

AUBERGENVILLE Fin de partie pour ce voleur d'accessoires de voiture

Un jeune homme de 20 ans a été interpellé à Aubergenville alors qu'il tentait de voler les banquettes d'un véhicule. Après l'analyse des données scientifiques, il serait l'auteur de 19 autres vols du même type.

Il va bientôt faire banquette. Dans la nuit du 15 février, un jeune homme de 20 ans originaire de Stains se fait surprendre par la BAC de Mantes-la-Jolie en train de sortir précipitamment par l'arrière d'un véhicule. Pour ne pas s'encombrer, il jette un objet de son méfait par terre mais le voleur se fait tout de même interpellé. Après un relevé des traces papillaires, le mis en cause ressort dans plusieurs affaires de vols d'accessoires de véhicule dans toutes les Yvelines (19). Durant son audition, le Stanois reconnaît les faits à Aubergenville – en précisant qu'il avait brisé le déflecteur avant gauche du véhicule afin de tenter de dérober la banquette arrière et les ceintures de sécurité – mais seulement une partie des autres malgré le bornage téléphonique proche de chaque lieu de vol d'accessoire. Présenté dans le cadre des comparutions immédiates, il a préféré obtenir du temps pour préparer sa défense. Son audience aura lieu le 2 avril. D'ici là, l'homme de 20 ans a été placé en détention provisoire grâce au mandat de dépôt. ■

VERNEUIL-SUR-SEINE Fabien Aufrechter demande des comptes à Gérald Darmanin

Deux policiers municipaux de Verneuil-sur-Seine ont été agressés après une interpellation le 1^{er} mars. L'auteur des faits a été remis en liberté en attendant son procès qui aura lieu en février 2026. Une situation qui a provoqué l'ire de l'édile de la ville, Fabien Aufrechter, qui a écrit au ministre de la Justice.

Le 1^{er} mars dernier, les deux agents qui intervenaient sur un différend familial avec violences conjugales,

ont été agressés par le mari violent. L'homme a été interpellé immédiatement, puis remis en liberté



« Les deux agents de la Police Municipale restent sous le choc face au déferlement de violence auquel ils ont dû faire face » rappelle l'édile dans son courrier.

POISSY Karl Olive accorde son pardon à l'homme qui l'a menacé de mort

En fin d'année dernière, le député de la 12^{ème} circonscription Karl Olive avait été menacé de mort à son domicile. L'auteur des faits, schizophrène, a été condamné le 7 mars à huit mois de prison avec sursis. L'élue lui a accordé son pardon.

Ce n'est pas la première fois qu'il passe devant le tribunal pour ce sujet, mais cette fois-ci Karl Olive a surpris son monde. Un jeune homme était allé jusqu'au domicile du député de la 12^{ème} circonscription pour le menacer de mort. L'auteur de ces menaces avait alors été interpellé et son procès se déroulait le 7 mars. Il a écopé de huit mois de prison avec sursis. Cependant, la situation du prévenu a ému l'ancien maire de Poissy. En effet, celui-ci est schizophrène.

« C'est une personne en grande souffrance. Sa détresse est immense, et sa famille vit une douleur que l'on ne peut ignorer. La maladie psychiatrique plonge trop souvent ceux qui en souffrent dans une spirale de solitude et d'incompréhension » a longuement écrit sur ses réseaux

sociaux l'élue. Karl Olive lui a alors accordé son pardon. « Non pas par naïveté mais pas conviction », a lancé le capitaine du Variétés Club de France, mais tracer un chemin de responsabilité et de respect. »

Il a cependant rappelé dans son post que lorsqu'un élu est « menacé, agressé, insulté, c'est toute la démocratie qui vacille ». ■

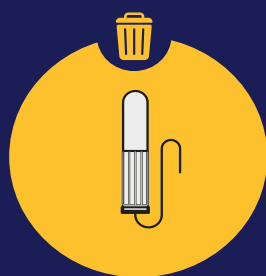


Même s'il a accordé son pardon, Karl Olive rappelle que « la violence physique ou verbale reste une impasse ».

LES 10 DÉCHETS IMPITOYABLES POUR NOS TOILETTES



LINGETTES



TAMPONS



MÉDICAMENTS



LENTILLES
DE CONTACT



PRÉSERVATIFS



LITIÈRE



PEINTURE



CONTONS-TIGES



HUILES



ROULEAUX



DÉCHETTERIE



POUBELLE



PHARMACIE

SPORT

■ MAXIME MOERLAND

CYCLISME

Paris-Nice : Tim Merlier (Soudal Quick-Step) s'impose au Perray-en-Yvelines

Le sprinteur belge s'est imposé lors du coup d'envoi de la Course au soleil, qui s'est élancée des Yvelines le dimanche 9 mars.



Le parcours yvelinois, ponctué de trois côtes de troisième catégorie, a pu mettre en valeur le patrimoine local.

a montré qu'il faudra compter sur lui pour la suite de la course, bien que Jonas Vingegaard (Visma-Lease a bike) reste le grand favori.

Le parcours yvelinois, ponctué de trois côtes de troisième catégorie, a pu mettre en valeur le patrimoine local. Les coureurs ont notamment gravi la célèbre côte des 17 tournants entre Chevreuse et Dam-

pierre-en-Yvelines, lieu emblématique pour les cyclistes franciliens. La bosse des Mesnuls, avec son passage sur les pavés au cœur du village, a ajouté une touche de difficulté supplémentaire à seulement 9 kilomètres de l'arrivée. Et malgré quelques gouttes de pluie en début de course, les conditions météorologiques ont finalement été clémentes pour ce lancement de la « Course au soleil ». ■

BASKET-BALL

Poissy cartonne face au leader de sa poule

Les Jaunes et Bleus ont signé une victoire autoritaire sur le parquet de Besançon, le vendredi 7 mars, pour le compte de la 2^{ème} journée de la phase de play-downs de NM1 (68-83).

Voilà qui devrait permettre aux Pisciacais de retrouver confiance dans la course au maintien. Après une entrée en matière difficile dans cette phase de play-downs, fin février, le Poissy Basket a montré les muscles vendredi dernier en allant s'imposer à Besançon, leader de la poule B de cette deuxième phase (68-83).

Les locaux avaient pourtant entamé la rencontre du bon pied, en prenant les devants à l'issue du premier quart-temps (18-16). Mais c'est à ce moment-là que les Jaunes et Bleus ont montré les crocs : avec une deuxième manche impériale

(12-25), puis une troisième toute en maîtrise (17-21), les Yvelinois se sont assurés une victoire confortable qui fait du bien au moral.

Plus que jamais dans la course

S'ils restent 10^{ème} du classement, ils sont plus que jamais dans la course pour rester en NM1 à l'issue de la saison, en étant à égalité avec Lorient, 9^{ème}. Ils affrontent Boulogne-sur-Mer ce mardi 11 mars au complexe sportif Marcel Cerdan, pendant que les Bretons défient Charleville-Mézières. ■



S'ils restent 10^{ème} du classement, les Pisciacais sont plus que jamais dans la course pour rester en NM1 à l'issue de la saison.

FOOTBALL

Le Clasico PSG-OM sera diffusé en IMAX au Pathé Conflans

Dans le cadre d'un partenariat entre DAZN et IMAX, six cinémas, dont le Pathé de Conflans-Sainte-Honorine, diffuseront en direct la rencontre de Ligue 1 opposant Parisiens et Marseillais, ce dimanche 16 mars à 21 h.

On souhaite bien du courage aux équipes du Pathé Conflans. Le cinéma diffusera en direct le Cla-

sico entre le Paris-Saint-Germain et l'Olympique de Marseille dans sa salle IMAX, ce dimanche 16

mars à 21 h, pour le compte de la 26^{ème} journée de Ligue 1.

Organisée grâce au partenariat noué entre IMAX et DAZN, le diffuseur du championnat, cette initiative est une première en France. Elle vise à offrir une expérience unique aux spectateurs en misant sur la technologie de pointe proposée par la salle, tout en renforçant la visibilité de la plateforme de diffusion sportive, qui peine à augmenter son nombre d'abonnés sur le marché français. Outre le cinéma conflanais, l'événement est également organisé dans les cinémas Pathé La Villette, Quai d'Ivry, Carré Sénart, Disney Village, mais aussi Plan de Campagne aux Pennes-Mirabeau (Bouches-du-Rhône).

Il faudra déboursier 20 euros pour assister au match, tandis que l'entrée se fera dès 19 h 45. La rédaction de *La Gazette en Yvelines* tient à apporter son soutien aux supporters marseillais qui participeront à l'une de ces retransmissions. ■

FOOTBALL

R1 : Le FC Mantois perd la tête

Les hommes de Robert Mendy ont dû se contenter du point du match nul, samedi dernier à domicile face au Plessis-Robinson (1-1), laissant la réserve du Paris 13 Atletico s'emparer de la tête de la poule A de R1. Dans le même temps, l'OFC les Mureaux a étrillé Nanterre (5-1).

Cette 15^{ème} journée de R1 pourrait laisser de gros regrets aux joueurs du FC Mantois. Leader avant le week-end, ils n'ont pas su s'imposer devant leur public face au Plessis-Robinson, équipe pourtant mal en point au sein de la poule A (1-1). Avec 30 points, ils quittent de fait la tête du classement au profit de l'équipe réserve du Paris 13 Atletico, qui s'est imposée sans forcer face à Sarcelles (2-0) et qui

prend 1 point d'avance sur les Mantais. Plus tard dans la journée de samedi, l'OFC Les Mureaux accueillait Nanterre dans un face-à-face particulièrement tendu dans l'optique du maintien. Ce sont finalement les Muriautins qui sont ressortis vainqueurs haut la main de ce duel, sur le score de 5 buts à 1. Ils occupent désormais la 10^{ème} place à égalité avec le Plessis-Robinson. ■



Le FC Mantois cumule désormais 30 points, à une unité du nouveau leader.



Il faudra déboursier 20 euros pour assister au match, tandis que l'entrée se fera dès 19 h 45.

ARCHIVES / LA GAZETTE EN YVELINES

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

NOS VALEURS



PROXIMITÉ

SEPUR valorise une relation étroite avec ses clients. Nous nous engageons à être réactif et accessible pour répondre rapidement aux besoins et attentes de nos clients. Cette proximité se traduit également par un ancrage local fort, ce qui permet une meilleure connaissance des territoires desservis.

ESPRIT D'ÉQUIPE

L'esprit d'équipe chez SEPUR se manifeste par une culture de la collaboration et de l'entraide. Nos collaborateurs sont encouragés à travailler ensemble, partager leurs connaissances et s'entraider pour atteindre des objectifs communs.



EXPERTISE

Dans un secteur en constante évolution, il est primordial d'anticiper les évolutions du marché, de la réglementation et des équipements pour mieux innover et accompagner la transformation des territoires.



CULTURE LOISIRS

■ LA REDACTION

POISSY « Sol Invictus », un spectacle de danse pas comme les autres

À la croisée des codes du ballet, de la danse urbaine et de l'acrobatie, la dernière production du chorégraphe Hervé Koubi est à l'affiche du théâtre de Poissy, le mardi 25 mars prochain.

C'est l'une des dates phares de la saison culturelle du théâtre de Poissy : les spectateurs pisciacais ont rendez-vous avec une œuvre rare, intitulée *Sol Invictus*, le mardi 25 mars à 20h30. Dans la dernière création de Hervé Koubi, quinze danseurs d'autant de nationalités différentes donnent vie à un spectacle de danse qui repousse les limites des frontières humaines et géographiques, et qui utilise l'art comme moyen d'expression.

Sur une création musicale de Mikael Karlsson et Maxime Bodson, et des œuvres de Steve Reich et Beethoven, *Sol Invictus* ne mélange pas seulement les cultures, mais aussi les codes du ballet, de la danse urbaine et de l'acrobatie pour ce qui est, en somme, une célébration du pouvoir de la danse. Cet éclat visuel et musical est accessible à partir de 7 ans, à des prix allant de 12 euros pour les moins de 18 ans à 28 euros en tarif plein. Les billets sont à retrouver sur le site du théâtre de Poissy (theatre-poissy.fr). ■



Pour retrouver le programme complet, rendez-vous sur le site de la municipalité (manteslajolie.fr).

MANTES-LA-JOLIE La ville se met à l'heure japonaise

À l'occasion de l'Exposition universelle qui se déroule du 13 avril au 13 octobre à Osaka, Mantes-la-Jolie met à l'honneur le Japon tout au long de l'année avec une programmation dédiée.

L'art nippon se déploie sous toutes ses formes à Mantes-la-Jolie ! Alors que l'Exposition universelle s'apprête à investir le pays du soleil

levant au mois d'avril, plusieurs lieux culturels de la ville vont mettre en lumière la culture japonaise pendant toute l'année 2025.



Une exposition aura lieu à l'Hôtel-Dieu jusqu'au 19 mai, en collaboration avec le Musée de Montmartre. Pour retrouver le programme complet, rendez-vous sur le site de la municipalité (manteslajolie.fr).

AUBERGENVILLE Émile Zola raconté par son arrière- petite-fille

La Maison de Voisinage d'Aubergenville propose une conférence intitulée « *Émile Zola, un homme, une œuvre* » animée par Martine Leblond-Zola, le vendredi 28 mars à 18 h.

Elle est devenue la garante de la mémoire de son bisaïeul : Martine Le Blond-Zola, vice-présidente de la « Maison Zola-Musée Dreyfus » de Médan et arrière-petite-fille d'Émile Zola, animera une conférence dédiée au célèbre écrivain le vendredi 28 mars prochain, à 18 h à la Maison de voisinage d'Aubergenville (4 boulevard de la République).

Intitulée « *Émile Zola, un homme, une œuvre* », la conférence est accessible à tous gratuitement. L'occasion d'en savoir plus sur la vie de l'un des romanciers français les plus populaires et l'un des plus publiés, qui avait d'ailleurs un lien fort avec les Yvelines : il a acheté une maison à Médan, qu'il a progressivement agrandie jusqu'à en faire un vaste domaine. La maison accueillait des soirées littéraires et artistiques, réunissant des figures comme Cézanne, Manet, Pissarro, Guy de Maupassant et Alphonse Daudet.

Pour accéder à la conférence, il vous faudra réserver au préalable : cela se passe par téléphone auprès de la Maison de voisinage, au numéro 01 88 01 00 15. ■

À commencer par une exposition au musée de l'Hôtel-Dieu jusqu'au 19 mai, en collaboration avec le Musée de Montmartre, qui révèle l'influence de l'art japonais sur les artistes français.

On retrouvera également, pêle-mêle, des ateliers origami les 15 et 19 mars à la médiathèque Aragon, une initiation à la dégustation du thé le 22 mars, ou encore des ateliers pour personnaliser ses livres et s'initier au lettrage japonais. Un carnaval des écoles sur le thème du Japon sera également organisé au départ du stade Jean-Paul David le 23 mai, ainsi qu'un village d'animations sportives et culturelles le lendemain au stade nautique international Didier Simond. Enfin, du 25 juin au 4 janvier, une exposition présentera l'influence artistique et culturelle du Japon d'hier et d'aujourd'hui au Musée de l'Hôtel Dieu, grâce à une sélection d'objets d'arts décoratifs permettant de faire le lien avec des mangas récents. ■

VALLEE DE SEINE Le territoire fête la Saint-Patrick

Durant le mois de mars, à Magnanville, Triel-sur-Seine ou à Limay, plusieurs événements mettent à l'honneur la fête celtique.

Pour ceux souhaitant célébrer la culture celtique en cette Saint-Patrick, plusieurs événements sont organisés au mois de mars. À commencer par la « Soirée irlandaise » du Colombier de Magnanville, ce samedi 15 mars à 19h, durant laquelle le groupe Wild Spoon assurera l'ambiance, tandis que les élèves de l'école des 4 z'Arts et Jazzic Instinct se chargeront de la première partie. Le même soir, la Saint-Patrick sera également fêtée sur la place Philippe Prévost de

Triel-sur-Seine dès 19h avec la présence de nombreux brasseurs et de groupes musicaux, entre musique traditionnelle irlandaise et reprises de groupes iconiques comme The Police ou Iron Maiden. Enfin, le dimanche 22 mars, une soirée conviviale sera proposée à l'espace Christiane Faure de Limay par l'Association des parents d'élèves, avec la participation des chorales Les roseaux et Les bains douches, ou encore des ensembles du Conservatoire. ■



Ce samedi 15 mars à 19 h, le Colombier de Magnanville, accueillera une « soirée irlandaise ».

SAINT-MARTIN-LA-GARENNE Claire Augé présente ses « Poésies écrites sur l'eau »

À l'occasion du Printemps des poètes, c'est une artiste Saint-Martinoise qui vous fera découvrir son travail, le samedi 15 mars à la bibliothèque de la commune. Claire Augé présentera son recueil de poèmes « *Poésies écrites sur l'eau* »,

tout juste édité chez Le Lys Bleu, qui est une « invitation à sonder les profondeurs du cœur et de l'âme, à redécouvrir l'amour sous toutes ses nuances ». Le rendez-vous est donné à 11 h pour faire dédicacer votre exemplaire. ■

ANDRÉSY Quand l'orgue rencontre... les neurosciences

Organiste titulaire des grands orgues de la cathédrale Saint-Louis de Versailles et de l'église Saint-Ignace à Paris, Anne-Isabelle de Parcevaux est également auteure d'un blog sur le cerveau et l'apprentissage de la musique, intitulé « *Le cerveau du musicien* ». Elle achève actuellement un master de neurosciences à la Sorbonne, avec pour

objectif d'expliquer aux musiciens et aux mélomanes ce qui se passe dans leur tête lorsqu'ils jouent. Elle tiendra justement une conférence-concert le dimanche 16 mars, à 16 h à l'église Saint-Germain-de-Paris d'Andrésy, pour ce qui promet d'être un rendez-vous unique qui mêlera neurosciences, musique et orgue. ■

Engagés

face au défi mondial de l'eau



Aqualia et SEFO soutiennent l'économie circulaire et de proximité favorisant ainsi la durabilité du système.

Le groupe Aqualia, et la SEFO, sont engagés dans le développement durable par l'optimisation des ressources qui lui sont confiées.

La protection des écosystèmes, les économies d'énergie, la réduction des consommations d'eau, tels sont les objectifs et les ambitions de la SEFO.

Tous ensemble, nous réussissons.



aqualia.com ■ <https://sefo-eau.com/>

JEUX

SUDOKU :
niveau moyen

7	4		5			6	3
2					9		4
5	1		6	3			
9	7		8		6		4
6				9	3		7
8	5		2				9
	6	2			8	9	5
4	9		3		1		
3				6	5		1

SUDOKU :
niveau difficile

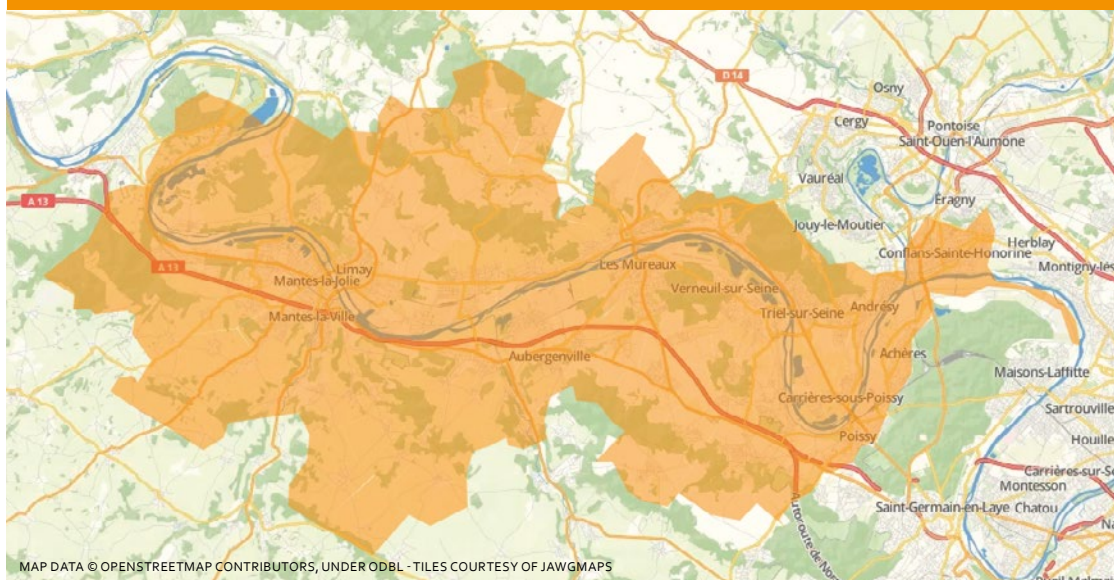
			2				6
6		2	1			5	
		9	8		5		
			5	6		2	
		8					
		6	7	2			4
8					2	3	
	9			8			
2	5	9		3		6	

Les solutions de La Gazette en Yvelines n°427 du 5 mars 2025 :

9 7 8 3 5 1 2 4 6	2 6 1 7 4 3 9 5 8	7 4 9 2 5 8 1 6 3
4 1 5 6 8 2 9 7 3	4 7 3 8 9 5 1 2 6	2 6 1 3 7 4 5 8 9
2 6 3 4 9 7 5 1 8	9 5 8 6 2 1 3 4 7	8 5 3 1 6 9 7 4 2
3 9 7 1 6 8 4 5 2	1 8 4 5 7 9 6 3 2	3 2 7 4 8 6 9 1 5
5 4 2 7 3 9 6 8 1	3 2 6 1 8 4 5 7 9	9 1 6 7 3 5 4 2 8
1 8 6 2 4 5 3 9 7	5 9 7 3 6 2 8 1 4	5 9 4 9 1 2 3 7 6
6 2 1 9 7 4 8 3 5	7 1 9 2 3 6 4 8 5	4 9 5 8 2 1 6 3 7
8 3 4 5 1 6 7 2 9	8 4 5 9 1 7 2 6 3	6 3 8 5 4 7 2 9 1
7 5 9 8 2 3 1 6 4	6 3 2 4 5 8 7 9 1	1 7 2 6 9 3 8 5 4

Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

La Gazette en Yvelines



L'actualité locale de la vallée de Seine, de Rosny-sur-Seine à Achères en passant par chez vous !

Vous avez une information à nous transmettre ?
Un événement à annoncer ?
Des précisions à nous apporter ?
Un commentaire à faire ?
Contactez la rédaction !
redaction@lagazette-yvelines.fr

9, rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville
Tél. 01 75 74 52 70 - lagazette-yvelines.fr

■ **Directeur de la publication, éditeur, rédacteur en chef :** Lahbib Eddaoudi - le@lagazette-yvelines.fr ■ **Rédacteur en chef adjoint, Actualités, Sport, culture :** Maxime Moerland - maxime.moerland@lagazette-yvelines.com ■ **Actualités, faits divers, culture :** Aurélien Bayard - aurelien.bayard@lagazette-yvelines.com ■ **Publicité :** Lahbib Eddaoudi - le@lagazette-yvelines.fr ■ **Mise en page :** Lucas Barbara - maquette@lagazette-yvelines.fr ■ **Imprimeur :** Paris Offset Print - 30, rue Raspail 93120 La Courneuve

ISSN : 2678-7725 - Dépôt légal : 3-2025 - 60 000 exemplaires
Édité par La Gazette du Mantois, société par actions simplifiée.
Adresse : 9, rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville

ENGAGÉS

POUR L'AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE



Nous créons des espaces intégrés dans des quartiers attractifs, où il fait bon vivre, en favorisant le bien-être, la sécurité et le lien social au sein de nos résidences.